

## Recherche et décolonisation en Nouvelle-Calédonie contemporaine : lectures croisées <sup>1</sup>

Benoît TRÉPIED

### Résumé

La Nouvelle-Calédonie est actuellement engagée dans un processus de décolonisation inédit qui a profondément transformé les méthodes, les objets et les problématiques des chercheurs en sciences sociales œuvrant sur ce terrain. Longtemps tenu à l'écart des débats sur la « décolonisation scientifique » en Océanie anglophone, ce territoire français du Pacifique Sud est aujourd'hui le lieu principal où se renégocient les conditions sociales, administratives et intellectuelles de la recherche, dans un dialogue désormais incontournable entre chercheurs locaux, universitaires extérieurs, agents administratifs et responsables politiques de l'archipel. L'irruption politique des Kanak depuis les années 1980 a également eu pour effet d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche, notamment autour des dynamiques historiques et coloniales, des enjeux politiques et des relations interethniques. Ce faisant, elle n'a pas seulement bousculé les frontières traditionnelles des disciplines, mais aussi l'ensemble des représentations académiques et profanes sur la place du « legs colonial » en Nouvelle-Calédonie.

**Mots-clés :** Décolonisation – Recherche – Politiques scientifiques – Méthodologies – Nouvelle-Calédonie.

### **Abstract : Research and Decolonisation in Contemporary New Caledonia : Cross-Readings**

*The French Territory of New Caledonia is currently involved in an unprecedented process of decolonisation which deeply transforms methodologies, objects, and problematics of social scientists doing fieldwork in this Oceanian archipelago. Although the issue of « the decolonisation of research », which created great debates and controversies throughout Australia and the Anglophone Pacific, did not reach New Caledonia for a long period of time, the French Territory has now become the very place where social, financial and intellectual conditions of research are being discussed and renegotiated between local, French and international scholars, government officials and political leaders. The Kanak political uprising of the 1980s also had a major impact on the opening of new perspectives for research, including studies on historical and colonial dynamics, politics, and interracial relationships. Not only did this political uprising shake the traditional borders of disciplines in social sciences : it also created a tremendous change in academic and non-academic representations on the « colonial legacy » in New Caledonia.*

**Key-words :** Decolonisation – Research – Academic Policies – Methodologies – New Caledonia.

---

<sup>1</sup> Cet article doit beaucoup aux conseils et remarques de Marie Salaün, Eric Wittersheim et Michel Naepels, que je remercie chaleureusement. Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche collaborative financée par le Conseil Européen de la Recherche (ERC 249236) – SOGIP : « *Scales of Governance : the UN, the State and Indigenous Peoples : Self-Determination at the Time of Globalization* » (<http://www.sogip.ehess.fr>).

Ce texte a pour but d'examiner les liens, interactions et influences réciproques entre le processus actuel de décolonisation en Nouvelle-Calédonie – archipel français du Pacifique Sud – et les recherches en sciences sociales. Décolonisation en matière scientifique, recherche en contexte de décolonisation : il est possible d'appréhender la question des rapports entre ces notions à partir de ces deux entrées différentes. La première partie de cet article explore ainsi les différents enjeux de la « décolonisation de la recherche » en Nouvelle-Calédonie. L'ampleur des débats suscités par cette thématique dans le Pacifique anglophone permet en l'occurrence de souligner, par contraste, le relatif isolement de ce « pays d'outre-mer » français vis-à-vis du monde intellectuel océanien, même si les Kanak<sup>2</sup> participent de plus en plus activement à l'organisation de la recherche sur place depuis une vingtaine d'années – certes plus en tant que responsables politico-administratifs que comme chercheurs. Quant à la seconde partie de l'article, elle change la perspective en étudiant les transformations des objets, des problématiques et des méthodes des sciences sociales découlant de l'irruption de la revendication kanak. Qu'il s'agisse de l'anthropologie du monde kanak, de l'histoire en dehors des « réserves indigènes » ou des nouveaux chantiers de recherche « interethniques » et pluridisciplinaires ouverts depuis l'Accord de Nouméa (1998)<sup>3</sup>, les recherches scientifiques menées depuis les années 1970 se trouvent systématiquement « saisies » et traversées, d'une façon ou d'une autre, par les enjeux de la décolonisation. Les chercheurs ne peuvent plus faire l'économie d'une analyse réflexive vis-à-vis des effets de l'affirmation politique kanak sur leurs propres pratiques et problématiques.

Avant de revenir en détail sur cette question éminemment sensible des rapports entre décolonisation et recherche dans le cas calédonien, il importe en préambule de présenter succinctement les enjeux politiques actuels de la décolonisation en Océanie. Au regard de l'acception la plus courante de cette notion, à savoir le processus politique par lequel un territoire non autonome accède au statut d'État souverain (indépendant ou « librement associé » à un autre), le Pacifique contemporain offre un visage contrasté : la région compte seize États souverains (dont cinq en « libre-association ») contre onze territoires non autonomes<sup>4</sup>. À la différence de l'Afrique et de l'Asie où la question coloniale, jadis incontournable dans le débat intellectuel et politique, a été largement délaissée depuis les années 1960 au profit d'autres problématiques post-indépendance (Tiers-Monde, développement, corruption, mondialisation...), les enjeux de la décolonisation statutaire conservent donc une forte actualité en Océanie. En outre, du fait des politiques de peuplement mises en œuvre dans plusieurs colonies de la région depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le concept de décolonisation ne se résume pas uniquement, du point de vue des colonisés concernés, à la question

---

<sup>2</sup> L'adjectif « kanak » et le nom « Kanak » désignent le peuple premier de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont officiellement invariables en genre et en nombre depuis 1998.

<sup>3</sup> Succédant aux Accords de Matignon (1988), l'Accord de Nouméa organise jusqu'en 2018 l'émancipation progressive de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de la France : voir plus loin.

<sup>4</sup> Les États indépendants de la région sont l'Australie, les Îles Fidji, Kiribati, Nauru, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et le Vanuatu. Les États fédérés de Micronésie, les Îles Marshall et Palau sont des États librement associés aux États-Unis, de même que les Îles Cook et Niue avec la Nouvelle-Zélande. Les territoires non autonomes du Pacifique sont Hawaï, les Samoa américaines, Guam et les Mariannes du Nord (États-Unis), la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis et Futuna (France), Tokelau (Nouvelle-Zélande), Pitcairn (Royaume-Uni), l'Île de Pâques (Chili) et la Papouasie occidentale (Indonésie).

de l'indépendance : il renvoie aussi et surtout à la structure des rapports sociaux<sup>5</sup>. Pour les Aborigènes et les Maori par exemple, qui représentent aujourd'hui respectivement 2 % et 15 % de la population de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'indépendance « blanche » de ces deux pays vis-à-vis du Royaume-Uni, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, n'a pas en soi impliqué de modification structurelle dans leurs relations avec les colons, ni *a fortiori* une quelconque amélioration de la condition indigène<sup>6</sup>.

Dans ces colonies de peuplement du Pacifique, comme d'ailleurs dans celles des Amériques, certains mouvements indigènes ont donc exigé d'autres formes de décolonisation, non en termes d'indépendance mais de « droits des peuples autochtones ». Il s'agit pour eux de revendiquer, à l'intérieur du cadre national existant, non seulement l'application des droits individuels communs à tous les citoyens (luttés contre les discriminations et les inégalités pesant sur les colonisés), mais aussi la reconnaissance de droits collectifs spécifiques ne concernant pas les citoyens non-colonisés, ou si l'on voudra, non-autochtones (représentation politique locale et nationale, foncier, justice, éducation, ressources naturelles, services administratifs...) <sup>7</sup>. Cette double signification des enjeux de la décolonisation est symbolisée aux Nations Unies par deux déclarations solennelles auxquelles s'adosent deux organismes distincts : la « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux » du 14 décembre 1960, qui encadre les activités du « Comité spécial sur la décolonisation », et la « Déclaration sur les droits des peuples autochtones » du 13 septembre 2007, à laquelle renvoie le travail de « l'Instance permanente sur les questions autochtones » <sup>8</sup>.

La Nouvelle-Calédonie contemporaine se trouve précisément à la croisée de ces deux types de décolonisation. Dans cet archipel mélanésien conquis par la France en 1853, les Kanak se sont révoltés contre la perpétuation des rapports inégalitaires hérités de la colonisation à partir des années 1970. Malgré leur statut de minorité démographique (44 % de la population totale), ils ont revendiqué « l'indépendance kanak et socialiste » et la création de l'État de « Kanaky » comme voie privilégiée de la décolonisation et du recouvrement de leur souveraineté. Les attermoissements du gouvernement français et la farouche opposition des Européens locaux (métropolitains et « Caldoches », c'est-à-dire descendants de colons) ont conduit à de violents affrontements dans les années 1980 (« les événements »), avant que des solutions de compromis ne soient trouvées. En 1988 d'abord, les Accords de Matignon ont repoussé une première fois la question de l'indépendance à dix ans et ont impulsé des politiques actives de rééquilibrage en faveur des Kanak (création de trois provinces aux larges compétences dont deux sont dirigées par les indépendantistes, programme de formation accélérée, développement des infrastructures socio-économiques...). En 1998 ensuite, l'Accord de Nouméa a décrété et organisé la « décolonisation » (*sic*) de l'archipel grâce à deux dispositifs : d'une part le transfert progressif des compétences

---

<sup>5</sup> Les principales colonies de peuplement de la région sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Îles Fidji (États indépendants), la Nouvelle-Calédonie, Hawaii, Guam et la Papouasie occidentale (territoires non autonomes).

<sup>6</sup> Les *dominions* australiens et néo-zélandais ont en réalité acquis leur indépendance de façon progressive, depuis leur création (respectivement en 1901 et 1907) jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est à partir des années 1950-1960 que les droits des populations autochtones ont été progressivement pris en compte.

<sup>7</sup> Cf. GAGNÉ, SALAÛN, 2010, 23.

<sup>8</sup> <http://www.un.org/french/decolonisation/committee.shtml> ; <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/index.html>.

de l'État à la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 2014, avec organisation d'un référendum d'autodétermination sur les dernières compétences régaliennes en 2018 au plus tard ; d'autre part l'élaboration d'une « citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie » (dans la citoyenneté française pour le moment) devant refléter à la fois, selon les termes de l'Accord, la « reconnaissance préalable de l'identité kanak » et un projet collectif de « destin commun ». Dans ce contexte politique « flottant », alors que la perspective de l'indépendance – vécue comme imminente dans les années 1980 mais désormais de plus en plus incertaine – ne mobilise plus les foules, certains leaders kanak ont importé depuis quelques années la thématique des « droits autochtones » (au sens onusien) dans le débat calédonien : il s'agit bien là d'une nouvelle stratégie kanak, autre que la revendication indépendantiste « historique »<sup>9</sup>.

### **Les enjeux d'une « décolonisation de la recherche » en Nouvelle-Calédonie**

#### *Protocoles éthiques et critiques postcoloniales dans le Pacifique anglophone*

Ce n'est certainement pas un hasard si les Aborigènes et les Maori se sont retrouvés, aux côtés des Amérindiens et des Inuits, à la pointe du combat intellectuel en faveur d'une « décolonisation de la recherche » depuis les années 1970. Cette injonction ne se limite pas à la seule analyse critique des liens structurants entre colonialisme et recherche scientifique – analyse portée par de nombreux chercheurs (autochtones ou non), notamment vis-à-vis de l'anthropologie, en tant que discipline née du phénomène colonial<sup>10</sup>. Tirant des conséquences pratiques de cette critique intellectuelle en termes de choix des problématiques, d'exploitation des résultats, de recrutement du personnel scientifique ou encore de réflexion épistémologique, le projet de décolonisation de la recherche tel qu'il est formulé et débattu dans le Pacifique et aux Amériques s'inscrit *in fine* dans le cadre politico-juridique des droits des peuples autochtones<sup>11</sup>. L'enjeu consiste ici à organiser les modalités d'un contrôle autochtone sur les travaux scientifiques menés à propos de ces populations.

Les articles de la Déclaration de 2007 qui concernent la protection des savoirs (articles 11, 13 et 31 notamment) marquent en ce sens la validation internationale d'un processus de formalisation de la recherche scientifique élaboré depuis plusieurs décennies en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Amérique du Nord, mais aussi parmi certains États indépendants du Pacifique<sup>12</sup>. Dans ces pays, les revendications

---

<sup>9</sup> DEMMER, 2007.

<sup>10</sup> Au sein d'une littérature pléthorique, cf. notamment ASAD, 1973 ; COPANS, 1974 ; SAÏD, 2005 (1978) ; CLIFFORD, MARCUS, 1988 ; THOMAS, 1994 ; AMSELLE, SIBEUD, 1998 ; DE L'ESTOILE, 2007.

<sup>11</sup> Découlant des mobilisations politiques menées au nom de l'autochtonie à partir des années 1970, ce droit a été progressivement construit depuis 30 ans dans différentes instances des Nations Unies : Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Conseil économique et social, Organisation internationale du travail, Groupe de travail sur les populations autochtones, Instance permanente pour les questions autochtones ; cf. BELLIER, 2009.

<sup>12</sup> <http://www2.ohchr.org/french/issues/indigenous/declaration.htm> ; WHITE, LINDSTROM, 1994. Cf. notamment le cas du Vanuatu, archipel voisin de la Nouvelle-Calédonie, ancienne colonie franco-britannique indépendante depuis 1980 et pays de la région précurseur en matière de réglementation de la

politiques menées par les anciens colonisés à partir des années 1970 se sont notamment focalisées sur le monde académique – entre autres parce qu’il était stratégiquement très difficile de lutter sur d’autres fronts, comme ceux de la prise du pouvoir politique national ou de l’indépendance. Elles ont abouti à l’élaboration de nombreux protocoles et guides éthiques – édictés tantôt par les universités, tantôt par les institutions politiques (provinciales ou nationales) et tantôt par les communautés autochtones elles-mêmes – encadrant plus ou moins étroitement les activités de recherche menées sur ou avec des autochtones<sup>13</sup>. Ces règles formelles ont notamment été conçues pour protéger les territoires, les ressources et les savoirs « traditionnels » des autochtones contre les recherches développées à des fins commerciales, en partenariat direct ou indirect avec des grandes compagnies minières ou pharmaceutiques, notamment sur des questions d’accès aux ressources naturelles, de biodiversité, de pharmacopée ou de médecine traditionnelle.

Par extension, les « nouvelles bureaucraties de la vertu »<sup>14</sup> du Pacifique et des Amériques obligent tout chercheur travaillant sur des problématiques liées aux autochtones à recueillir, à travers ces protocoles, le « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » des intéressés (selon les termes de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones) : cette notion est censée participer d’un processus de « participation », « d’autodétermination » et de « décolonisation » appliqué au domaine de la recherche<sup>15</sup>. Dans le contexte des enquêtes en sciences sociales, ces efforts de codification ne sont pas sans soulever de nombreuses questions quant à leurs objectifs réels (ont-ils vocation à protéger les autochtones, ou plutôt les universités face aux poursuites judiciaires ?), leur « efficacité » en termes éthiques (les règles déontologiques du métier de chercheur correspondent-elles à des normes formelles ?), leurs effets sur les principes méthodologiques de l’analyse critique (les dynamiques croisées de proximité et de distanciation, le travail d’objectivation sociologique, ou encore la logique processuelle de l’enquête de terrain peuvent-elles faire l’objet d’un consentement préalable ?), les stratégies de pouvoir qu’ils suscitent dans leur mise en œuvre pratique (qui est légitime pour délivrer le fameux « consentement » ?), et *in fine* leur portée en terme même de décolonisation (qu’est-ce qu’une « recherche décolonisée » concrètement ?)<sup>16</sup>.

Les intellectuels anglophones issus des peuples colonisés du Pacifique ont eux-mêmes apporté une contribution majeure à la réflexion sur les principes politiques, éthiques et scientifiques d’une décolonisation de la recherche. Parce que les anthropologues en Australie ont été historiquement associés de façon étroite aux administrations chargées de la gestion des populations indigènes (à l’image de A.P. Elkin,

---

recherche : [http://www.vanuatuaculture.org/site-bm2/research/20070108\\_reglementation\\_de\\_la\\_recherche\\_culturelle.shtml](http://www.vanuatuaculture.org/site-bm2/research/20070108_reglementation_de_la_recherche_culturelle.shtml).

<sup>13</sup> Pour une réflexion en français sur le cas australien, cf. BOSA, 2008. À titre d’exemple, pour les États-Unis, cf. le site Internet du « Native Peoples Technical Assistant Office » de l’Université de l’Arizona : <http://www.nptao.arizona.edu/research/index.cfm>.

<sup>14</sup> BOSK, 2007.

<sup>15</sup> Pour une analyse critique des usages pratiques de cette notion dans le cas du Québec, cf. JÉRÔME, 2009. Les organisations amérindiennes du Québec utilisent quatre concepts-clés permettant selon elles de rompre avec les « méthodes de recherche coloniales » : propriété, contrôle, accès, possession (PCAP). Cf. à ce sujet : [http://www.cdrhpnq.qc.ca/ahrd/fr\\_ref.htm](http://www.cdrhpnq.qc.ca/ahrd/fr_ref.htm).

<sup>16</sup> Sur l’ensemble de ces questions, au delà de la seule problématique autochtone, cf. notamment AGIER, 1997 ; PELS, 1999 ; FASSIN, 2006 ; LAURENS, NEYRAT, 2010.

illustre professeur d'anthropologie à l'Université de Sydney et vice-président de l'*Aboriginal Welfare Board* de l'État des New South Wales entre 1940 et 1969), les impensés coloniaux de leurs pratiques professionnelles ont été explicitement dénoncés dès les années 1970 par les premiers militants aborigènes radicaux, eux-mêmes influencés par les mouvements de contestation américains de l'époque (féminisme, *Black Power* mais aussi *Red Power* des militants amérindiens)<sup>17</sup>. Quant à l'anthropologue maori Linda Tuhiwai Smith, dans son célèbre ouvrage *Decolonizing Methodologies : Research and Indigenous Peoples* (1999), elle explicite les principes de la décolonisation de la recherche à travers la notion de « recherche *kaupapa maori* » (recherche par, pour et avec les Maori). Conçue comme une stratégie menant à l'autodétermination et contribuant à la justice dans les domaines psychologique, social, culturel et économique, la recherche *kaupapa maori* repose sur quatre grands principes : elle est liée au fait « d'être Maori » ; elle est connectée à la philosophie et aux principes maori ; elle prend pour acquis la validité et la légitimité des Maori ainsi que l'importance de la langue maori et de la culture ; enfin elle est préoccupée par « la lutte pour l'autonomie en plus de notre propre bien-être culturel »<sup>18</sup>. D'autres chercheurs originaires de l'Océanie insulaire ont également réfléchi aux enjeux de la décolonisation de la recherche dans la région, notamment Haunani-Kay Trask (Hawaï), Epeli Hau'ofa (Tonga/Fidji), Vilsoni Hereniko (Fidji), Tarcisius Tara Tabukaulaka (Îles Salomon), Teresia Teaiwa (Kiribati/Fidji)...<sup>19</sup>. Cette prise de parole des universitaires autochtones du Pacifique s'est d'ailleurs construite pour une large part en réaction aux travaux des anthropologues blancs analysant les stratégies politiques et culturelles des leaders océaniques en termes « d'invention de la tradition »<sup>20</sup>. Très virulentes au sein du monde intellectuel anglophone du Pacifique des années 1980-1990, ces controverses autour de la notion « d'authenticité » en Océanie ont fortement contribué à cristalliser la tension entre chercheurs non-autochtones et chercheurs (ou leaders) autochtones dans la région : ce faisant, elles ont d'autant plus nourri la réflexion sur la question de l'autorité ethnographique et les enjeux d'une décolonisation de la recherche dans le Pacifique<sup>21</sup>.

### *L'isolement intellectuel de la Nouvelle-Calédonie « franco-française »*

Il est frappant de constater combien la Nouvelle-Calédonie est relativement étrangère à ces débats pourtant incontournables dans son environnement régional

---

<sup>17</sup> BOSA, 2005. Aux États-Unis, l'ouvrage polémique du militant et universitaire amérindien Vine Deloria (DELORIA, 1969) a suscité un grand débat parmi les anthropologues : cf. BIOLSI, ZIMMERMAN, 1997. Les termes de ces débats des années 1970 en Australie et aux États-Unis ne sont pas sans rappeler les tensions antérieures entre les anthropologues africanistes et les intellectuels indigènes des colonies africaines : cf. DE L'ESTOILE, 1997.

<sup>18</sup> SMITH, 1999, 116 et 185. Pour une synthèse en français sur les enjeux de la recherche *kaupapa maori*, cf. GAGNÉ, 2008 et 2010. Cf. aussi les travaux d'autres auteurs maori : BISHOP, 1996 ; HENRY, PENE, 2001 ; PIHAMA, 2005.

<sup>19</sup> TRASK, 1991 ; HAU'OFA, 1994 ; HERENIKO, 2000 ; TABUTAILAKA, 1997 ; TEAIWA, 2001.

<sup>20</sup> KEESING, TONKINSON, 1982 ; KEESING, 1989 et 1991 ; LINNEKIN, 1983 ; HANSON, 1989 ; BABADZAN, 1999. La plupart de ces travaux se réfèrent au célèbre ouvrage de HOBBSBAWM et RANGER (1983).

<sup>21</sup> JOLLY, 1992 ; JOLLY, THOMAS, 1992 ; BRIGGS, 1996 ; HACKING, 2001. Pour une analyse détaillée et en français de ces débats sur « l'invention de la tradition » dans le Pacifique, cf. WITTERSHEIM, 2006.

immédiat, au sein de pays partageant en outre de nombreuses caractéristiques socio-historiques communes (politiques de peuplement blanc et minorisation démographique des colonisés en Australie et en Nouvelle-Zélande, colonisation pour partie française au Vanuatu). Comme en France métropolitaine, la recherche en sciences sociales en Nouvelle-Calédonie n'est encadrée par aucun dispositif réglementaire. Quant aux conditions et implications pratiques et théoriques d'une recherche scientifique menée par, pour et avec les Kanak, si elles se rapprochent en partie des préoccupations pédagogiques du Collège coopératif de Paris où sont passés certains travailleurs kanak en reprises d'études, du moins n'a-elle pas fait l'objet de publications de la part d'intellectuels kanak avant le milieu des années 2000<sup>22</sup>. Ce décalage renvoie, entre autres choses, à l'isolement linguistique et intellectuel de la Nouvelle-Calédonie francophone dans une Océanie très majoritairement anglophone. La circulation des idées, réflexions et polémiques autour des enjeux de la décolonisation de la recherche à travers le Pacifique a en effet été rendue possible grâce à plusieurs espaces partagés de socialisation intellectuelle anglophone : universités régionales dotées de grands centres de recherche sur le Pacifique (à Hawaï, Fidji, en Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée), revues scientifiques spécialisées (*The Contemporary Pacific*, *The Journal of Pacific History*, *Pacific Studies*, *The Journal of Pacific Studies*), conférences annuelles des associations de chercheurs anglophones (*Association for Social Anthropology in Oceania*, *Pacific History Association*)...

Or, les cursus scolaires, universitaires, linguistiques et professionnels qu'empruntent les étudiants calédoniens, notamment kanak, sont construits en référence quasi-exclusive au modèle métropolitain français, au détriment des centres de formation anglophones de la région (dont la qualité est pourtant internationalement reconnue). La poursuite d'études supérieures implique dans la plupart des cas un départ pour les universités françaises des antipodes, soit directement après le baccalauréat, soit à l'issue d'un premier cycle d'études à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC). Cette ancienne antenne de l'Université Française du Pacifique (créée en 1987 dans un contexte d'opposition frontale entre le gouvernement français et le mouvement indépendantiste kanak, d'où cette insistance sur la « francité » de l'établissement) devenue autonome en 1999, est d'ailleurs considérée plus volontiers par son personnel enseignant et administratif comme une université française périphérique (à laquelle renvoie implicitement la catégorie générique de « l'outre-mer »), notamment en raison de ses caractéristiques pédagogiques et administratives propres à l'enseignement supérieur français, que comme une composante à part entière du monde intellectuel océanien. Cet isolement est d'autant plus sensible dans les sciences sociales que l'UNC ne compte aucun cursus en sociologie, ni anthropologie. Les rares étudiants kanak intéressés par ces disciplines se retrouvent au final socialisés pour la plupart d'entre eux dans les universités métropolitaines de France où les questions de

<sup>22</sup> WOUJJO, 2004 ; KASARHÉROU, 2005. Cf. cependant les propos tenus en avril 1992 par Delâ Wéma Nirikani à Michel Naepels sur les enjeux de la transmission du savoir à l'ethnologue, in NAEPELS, 1998, 143-145. Le Collège Coopératif de Paris s'inscrit dans l'héritage (francophone) des mouvements d'éducation populaire, du catholicisme social et du « dialogue Nord/Sud » d'inspiration tiers-mondiste des années 1970, plutôt que dans les débats actuels (anglophones) sur la décolonisation de la recherche dans le Pacifique. Ancien agent de développement local en Nouvelle-Calédonie (1971-1981) puis directeur du Collège Coopératif (1993-2002), Philippe Missotte a encadré plusieurs mémoires de « recherche-action » réalisés par des travailleurs kanak dans le cadre du diplôme des hautes études en pratiques sociales (DHEPS, Collège Coopératif-Université Paris III).

décolonisation de la recherche sont fort peu présentes dans le débat intellectuel – à la différence par exemple d'un autre espace de recherche francophone méconnu des étudiants originaires de Nouvelle-Calédonie, celui du Québec<sup>23</sup>. De cette situation découle notamment le fait que la Nouvelle-Calédonie n'a pas été touchée par les polémiques sur « l'invention de la tradition » et la contestation de l'autorité ethnographique qui ont profondément marqué le monde intellectuel du Pacifique anglophone depuis trente ans.

Ces configurations universitaires ne sont qu'une manifestation d'un phénomène beaucoup plus large, celui de la situation coloniale calédonienne, qu'il importe ici de replacer rapidement dans sa dynamique historique afin d'en saisir les ruptures et les continuités. Entre 1853 et 1946, la Nouvelle-Calédonie était une colonie de l'empire français vouée à accueillir de nombreux colons (à l'image de l'Algérie, seule autre colonie de peuplement français). Dans ce contexte, les principaux dispositifs juridiques et administratifs touchant les « indigènes » avaient pour but d'organiser leur marginalisation au sein de la société coloniale, à la fois en termes d'exclusion (spoliations foncières, enfermement dans les « réserves indigènes », exclusion du statut de citoyen), de soumission (régime répressif spécial de l'indigénat) et d'exploitation (prestations obligatoires, réquisitions, impôt de capitation). Le système scolaire en vigueur à cette époque a joué un rôle non négligeable dans l'imposition et la naturalisation de ce rapport colonial, à travers la coexistence de deux enseignements rigoureusement ségrégués (aucune possibilité d'accès aux études secondaires pour les Kanak) et l'instauration d'une « école indigène » au rabais<sup>24</sup>.

En 1946, lorsque la citoyenneté a été octroyée aux anciens « sujets indigènes non-citoyens » et que la Nouvelle-Calédonie est devenue un territoire d'outre-mer (TOM), la suppression de ces réglementations coloniales a produit une égalité juridique formelle entre colons et colonisés. Celle-ci n'a cependant pas transformé fondamentalement la structure des rapports sociaux stabilisés depuis un siècle : les Kanak, bien que « libres » et « citoyens », sont restés au bas de l'échelle sociale. En matière scolaire notamment, les écarts entre Kanak et Européens nés de l'époque coloniale ne sont que tardivement et modestement résorbés : le premier bachelier kanak a été recensé en 1962, le premier diplômé kanak de l'enseignement supérieur en 1968... et la première docteure kanak en sciences sociales en 2007. Si le niveau global de formation est en constante augmentation depuis quarante ans, les inégalités scolaires entre communautés perdurent : selon le recensement de 2009, au sein d'une population calédonienne totale relativement modeste (245 000 habitants), 54 % des Européens sont titulaires du baccalauréat, contre 12 % des Kanak. Un jeune Européen sur deux est diplômé de l'enseignement supérieur, contre un Kanak sur vingt<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Cf. GAGNÉ, MARTIN, SALAÜN, 2009. À de rares exceptions près, les lieux en France où se tiennent ce type de débats (EHESS, Université Paris VIII) ne sont pas ceux vers lesquels sont orientés prioritairement les étudiants kanak en sciences humaines issus de l'UNC (Universités de Bordeaux ou de Montpellier en géographie, INALCO en ethno-linguistique). De façon quelque peu ironique, une proportion de plus en plus importante d'étudiants kanak et calédoniens se rend depuis quelques années au Québec afin de suivre des formations professionnalisantes en ingénierie de l'industrie du nickel (la Nouvelle-Calédonie et le Canada étant deux des principaux producteurs mondiaux de nickel), mais pas en sciences sociales.

<sup>24</sup> SALAÜN, 2005a.

<sup>25</sup> <http://www.isee.nc/population/population.html>. Sur les stéréotypes culturalistes relatifs à l'échec scolaire kanak, cf. SALAÜN, 2005b.



Cette situation explique la quasi-absence des Kanak dans les métiers de la recherche : très peu nombreux, les rares diplômés kanak de l'enseignement supérieur sont en règle générale rapidement « happés » par diverses responsabilités en dehors du monde académique. À l'image de Jean-Marie Tjibaou (1936-1989, étudiant en sciences sociales à l'Institut catholique de Lyon puis en anthropologie à La Sorbonne), Nidoïsh Naisseline (né en 1945, maîtrise de sociologie à l'université de Nanterre) ou Paul Néaoutyine (né en 1951, DEA d'économie à l'Université Lyon II), les premiers étudiants kanak en sciences sociales des années 1960-1970 sont bien souvent devenus des figures de proue du mouvement indépendantiste en s'engageant dans le militantisme et la profession politique. Autre exemple, au début des années 1990, le centre ORSTOM (actuel IRD) de Nouméa a accueilli et encadré pour la première fois trois jeunes étudiants kanak en DEA, sous la direction du géographe Joël Bonnemaison. Aucun d'eux n'a cependant poursuivi en thèse : Charles Washetine est devenu un professionnel de la politique (élu provincial, membre du gouvernement calédonien, porte-parole du Parti de libération kanak), Louis Mapou a occupé des postes de direction dans des institutions « sensibles » chargées des politiques de rééquilibrage en faveur des Kanak (agence d'État en charge de la réforme foncière puis société de financement de la province Nord), enfin Pierre Siapo a fait carrière dans l'administration de la province des Îles Loyauté. L'importance stratégique des postes politico-administratifs négociés par les partis indépendantistes à l'issue de la « lutte » des années 1980, que ces jeunes diplômés kanak « se devaient » d'assumer par solidarité militante, s'est donc ajouté ici aux difficultés classiques d'obtention des bourses de thèse (du moins jusqu'au tournant des années 2000)<sup>26</sup> pour vider le vivier potentiel des chercheurs kanak en sciences sociales.

### *Les usages kanak de la recherche au temps de « la lutte »*

Jusqu'aux Accords de Matignon de 1988, les indépendantistes n'ont pris que rarement position sur les enjeux de la recherche scientifique : les priorités « historiques » de la revendication kanak ont toujours été l'accès au pouvoir politique, la redistribution foncière, le développement économique, la promotion de l'identité kanak et la décolonisation de l'école. Parce que l'objectif final de la lutte consistait à créer un nouvel État et à en assumer les responsabilités afférentes, les leaders kanak se sont fortement investis dans les activités militantes, électorales et représentatives – notamment lorsqu'ils ont pu exercer un réel pouvoir politique à l'échelle provinciale à partir de 1988, et faire ainsi la preuve de leurs capacités de gouvernants. Leur engagement consistait également à lutter contre les formes les plus prégnantes et visibles de l'héritage colonial dans la société calédonienne de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en l'occurrence la question des terres, les inégalités socio-économiques, l'aliénation culturelle et l'échec scolaire kanak – mais non pas « l'impérialisme scientifique occidental ». Confrontés à ces enjeux sociaux déterminants dans leurs pratiques politiques quotidiennes et ne disposant que de moyens humains et financiers limités (au moins jusqu'aux années 1990), les leaders kanak ont donc généralement adopté une attitude tantôt indifférente, tantôt pragmatique vis-à-vis de la recherche scientifique :

---

<sup>26</sup> Depuis dix ans, les provinces et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ont mis sur pied un système de bourses doctorales nettement plus accessible et moins compétitif qu'en France métropolitaine.

plutôt que de questionner frontalement la posture épistémologique et éthique des chercheurs occidentaux (français pour la plupart) travaillant en Nouvelle-Calédonie, ils se sont davantage appuyés sur les travaux existants lorsque ceux-ci pouvaient légitimer leur combat politique, tout en contribuant par ailleurs à la définition de nouvelles pistes de recherche.

C'est le cas, par exemple, de la mobilisation stratégique par Jean-Marie Tjibaou (ancien prêtre, activiste culturel et politique dans les années 1970 puis président du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste – FLNKS – jusqu'à son assassinat en 1989) des travaux de l'ethnologue-missionnaire Maurice Leenhardt (1878-1954) à des fins de revalorisation culturelle. L'engagement du leader indépendantiste contre l'aliénation identitaire et en faveur d'une renaissance culturelle kanak a toujours témoigné d'une conception profondément dynamique de la culture (« notre identité, elle est devant nous »<sup>27</sup>) qui ne cadrerait pas avec les représentations anhistoriques et primitivistes de Leenhardt sur le monde mélanésien<sup>28</sup>. Il n'empêche qu'à l'aune du registre de mobilisation politique dans lequel il s'inscrivait – bien loin des débats internes au monde académique – et vis-à-vis des interlocuteurs blancs auxquels il s'adressait (responsables politiques, fonctionnaires, journalistes, intellectuels), Tjibaou réutilisait l'œuvre de Leenhardt dans une perspective stratégique, en tant que « discours de reconnaissance (plus que de connaissance) »<sup>29</sup>, afin d'en faire un argument supplémentaire en faveur de la revendication kanak :

« L'œuvre de Leenhardt, pour nous, fait partie de nos instruments de combat actuels. (...) L'ensemble de l'œuvre correspond à un instrument de travail pour nous, un instrument de la conquête d'humanité en ce sens que notre combat actuel, c'est le combat pour la reconnaissance de notre culture ; c'est Leenhardt qui a introduit ici – et on doit lui rendre hommage pour cela – notre culture, notre chemin d'identification culturelle, et ça c'est l'actualité pour nous. L'école, les mass médias, la télévision, le cinéma ne nous renvoient pas à nous-mêmes mais nous montrent, nous projettent toujours les modèles européens, et de cette manière, nous sommes toujours en deçà de notre société, de nous-mêmes. C'est pour cela que Leenhardt reste le monument que nous pouvons regarder et je trouve que ce qu'il a écrit nous permet maintenant de rechercher, peut-être pas les arguments, mais quelqu'un parlait hier de récits de ce qu'est la société. Nous avons besoin de constituer un matériel – matériel culturel, matériel pédagogique (...) »<sup>30</sup>.

Depuis les années 1980, l'implication des Kanak en matière de recherche a surtout porté sur la définition des priorités scientifiques, d'abord de façon informelle puis de plus en plus officiellement lorsqu'ils sont arrivés aux responsabilités politiques. Le principal ouvrage de référence sur l'économie calédonienne, publié en 1995, aurait ainsi pour origine une discussion déterminante de l'auteur (Jean Freyss) avec les leaders indépendantistes pendant la période des « événements », qu'il évoquait ainsi dans son avant-propos :

« Le point de départ de ce travail peut être situé précisément, un certain jour de novembre 1986. Ce jour-là, je rencontrai, dans un hôtel parisien, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, de passage à Paris. Je leur expliquai qu'après des années passées à enseigner à mes étudiants les théories du développement, je souhaitais passer des livres

---

<sup>27</sup> Tjibaou, 1996, 185.

<sup>28</sup> Leenhardt, 1985 (1947).

<sup>29</sup> Selon l'expression de Pierre Bourdieu in Bensa, Bourdieu, 1985, reproduit in Bensa, 1995, 254.

<sup>30</sup> Jean-Marie Tjibaou, intervention au Colloque Maurice Leenhardt, Musée de l'Homme, Paris, 13 avril 1978, retranscrit in Naepels, Salomon, 2007, 161-162.

à la réalité. Mon projet était d'analyser les actions menées en Nouvelle-Calédonie pour le développement du monde kanak. Ils marquèrent de l'intérêt pour cette préoccupation, mais ils ne firent comprendre qu'avant de m'occuper de cette société, qu'ils connaissaient bien, je ferais mieux d'étudier comment fonctionnait la machine économique calédonienne, qu'ils connaissaient beaucoup moins. C'est ainsi que je débutais, en 1987, ma recherche par une analyse économique, sur le long terme, du système marchand et de ses rapports macro-économiques »<sup>31</sup>.

### *Les politiques de la recherche en Nouvelle-Calédonie contemporaine*

Si Jean-Marie Tjibaou a initié dès les années 1970 les dynamiques de promotion et de « patrimonialisation » de la culture kanak afin d'asseoir la légitimité de la revendication nationaliste sur une affirmation culturelle forte (« nous avons besoin de constituer un matériel – matériel culturel, un matériel pédagogique »<sup>32</sup>) à travers notamment l'organisation du grand festival culturel « Mélanésia 2000 » en 1975 puis la création de « l'Office culturel scientifique et technique canaque » en 1982, la pérennisation des politiques culturelles kanak date essentiellement des Accords de Matignon de 1988. Ceux-ci ont en effet créé l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK), agence d'État dont les missions consistent à « valoriser le patrimoine archéologique et linguistique kanak, encourager les formes contemporaines d'expression de la culture kanak, promouvoir les échanges culturels, et définir et conduire des programmes de recherche »<sup>33</sup>. Ce dernier axe a notamment conduit à la mise en œuvre du programme pluridisciplinaire « Études des Sociétés Kanak » (ESK) pendant toute la durée des Accords de Matignon (1988-1998), financé par les ministères de la Culture et des DOM-TOM et dirigé par un conseil scientifique composé de responsables kanak de l'ADCK et de chercheurs français en sciences humaines<sup>34</sup>.

Participant à diverses publications culturelles et scientifiques, en particulier grâce à sa revue trimestrielle *Mwà Vée*, l'ADCK se confond depuis 1998 avec le Centre culturel Tjibaou, dernier des « grands travaux » mitterrandiens réalisé à Nouméa par Renzo Piano, espace bâti et naturel remarquable dont l'élaboration a nécessité un dialogue nourri entre architecte, ethnologue et dirigeants kanak de l'ADCK<sup>35</sup>. Depuis 2002, le département « patrimoine et recherche » du Centre Tjibaou s'est lancé dans une vaste opération de « collecte du patrimoine immatériel kanak » : dans chacune des huit « aires coutumières » de l'archipel (créées en 1998), les responsables kanak de ce département (en particulier Emmanuel Kasarhérou et Emmanuel Tjibaou, anciens doctorants en archéologie et ethno-linguistique) ont formé et rémunéré des « collecteurs » locaux pour organiser le recueil des traditions et des récits auprès des anciens. Le Centre Tjibaou se charge ensuite de l'archivage, la conservation, la pro-

<sup>31</sup> FREYSS, 1995, 9.

<sup>32</sup> Jean-Marie Tjibaou, intervention au Colloque Maurice Leenhardt, Musée de l'Homme, Paris, 13 avril 1978, retranscrit in NAEPELS, SALOMON, 2007, 162 (cf. précédemment).

<sup>33</sup> <http://www.adck.nc/presentation/le-centre-culturel-tjibaou/presentation>.

<sup>34</sup> La majeure partie des travaux du programme ESK ont été présentés in BENSA, LEBLIC, 2000. D'autres financements de la recherche en sciences humaines ont accompagné les Accords de Matignon : programme CORDET « Ethno-histoire de la Nouvelle-Calédonie » (ministère des DOM-TOM, 1991-1995) et programme « analyses et synthèses régionales » (ORSTOM, 1989-1994). Ce dernier a fait l'objet d'une publication collective : DAVID, GUILLAUD, PILLON, 1999.

<sup>35</sup> BENSA, 2000. Les activités de l'ADCK-Centre Tjibaou sont présentées en détail sur : <http://www.adck.nc>.

tection et la communication de ces matériaux<sup>36</sup>. Détail intéressant, ce vaste effort de patrimonialisation déployé par l'ADCK ne semble pas avoir pour objectif la constitution d'une mémoire nationale à l'échelle du pays (dans une perspective d'unification nationaliste ou citoyenne, à l'image des enjeux politiques structurant habituellement les actions publiques en terme de « patrimoine »), mais plutôt la constitution de plusieurs patrimoines dans les limites des aires coutumières. L'autonomisation institutionnelle du Centre Tjibaou vis-à-vis du monde politique calédonien et des enjeux de pouvoir le structurant n'est peut-être pas étrangère à ce phénomène<sup>37</sup>.

La plupart des financements de recherche métropolitains sur la Nouvelle-Calédonie négociés lors des Accords de Matignon n'ont pas été renouvelés après la signature de l'Accord de Nouméa : non pas en raison de la qualité des travaux réalisés dans ce cadre pendant la décennie 1990 (très satisfaisante en termes scientifiques au demeurant), ni d'une disparition soudaine des enjeux sociaux à analyser en Nouvelle-Calédonie contemporaine, mais parce que le processus de décolonisation mis sur pied en 1998 a suscité un transfert progressif de l'organisation de la recherche aux institutions locales – non seulement l'ADCK-Centre Tjibaou, mais aussi les services culturels et éducatifs des trois provinces et du gouvernement, l'Institut agronomique néo-calédonien (ancienne antenne du CIRAD devenue autonome en 1999), l'UNC et l'antenne locale de l'IRD. Ces organismes financent désormais en grande partie les recherches en sciences sociales menées en Nouvelle-Calédonie (bourses d'études pour les étudiants et les doctorants, organisation de colloques, aides à la publication), et offrent des structures d'accueil scientifique sur place<sup>38</sup>. En France métropolitaine, l'Institut national des langues et cultures orientales (INALCO) et le Laboratoire des langues et civilisations à tradition orale (LACITO-CNRS) constituent les principaux interlocuteurs de ces institutions locales, notamment pour encadrer en master et en doctorat les étudiants kanak issus de la filière « Langues et cultures régionales » de l'UNC. Quant au Groupement de recherche « GDR Nouvelle-Calédonie : enjeux sociaux contemporains » du CNRS (créé en 2004 et qui cessera d'exister fin 2011), il rassemble une vingtaine de chercheurs en sciences sociales spécialistes de la Nouvelle-Calédonie, basés en France, en Europe, dans le Pacifique (notamment en Nouvelle-Calédonie) et en Amérique du Nord. Individuellement ou collectivement, les membres du GDR contribuent eux aussi au dialogue avec les institutions de recherche locales, tout en assurant l'encadrement d'un nombre croissant d'étudiants et de doctorants calédoniens, notamment kanak<sup>39</sup>.

L'emprise croissante des acteurs politiques et administratifs locaux sur les enjeux de la recherche, qui décline dans le champ scientifique le processus général de transfert de compétences prévu par l'Accord de Nouméa, incite institutions et

---

<sup>36</sup> <http://www.adck.nc/patrimoine/departement/collecte-du-patrimoine>. Cf. également MWÀ VÉÉ, 2003 et 2005.

<sup>37</sup> NAEPELS, 2003. Sur la portée nationaliste des questions de patrimonialisation, cf. THIESSE, 2010.

<sup>38</sup> J'ai moi-même bénéficié de ces diverses structures depuis dix ans : accueil au centre culturel provincial de Koné pendant mon enquête de terrain, bourses d'études doctorales de la province Nord et du gouvernement calédonien, emplois à l'Université de la Nouvelle-Calédonie puis à l'Institut agronomique néo-calédonien, conférences au Centre culturel Tjibaou, aide à l'édition de mon ouvrage par la province Nord.

<sup>39</sup> <http://www.recherches-nouvelle-caledonie.org>. Un ouvrage collectif a fait récemment le point sur les travaux du GDR : FAUGÈRE, MERLE, 2010. Ce groupe de recherche a également organisé deux journées de rencontres-débats avec les étudiants calédoniens en France pendant l'année 2010.

chercheurs métropolitains, européens, calédoniens et océaniens à articuler leurs travaux et leurs priorités scientifiques : en témoignent notamment l'organisation des Assises de la recherche française dans le Pacifique (2004) puis les Ateliers pour la gouvernance et la recherche appliquée (Agora 1 et 2, 2006 et 2009). Notons cependant que ce phénomène ne signifie pas en soi une « décolonisation de la recherche », ni du point de vue du recrutement du personnel (la grande majorité des chercheurs professionnels vivant en Nouvelle-Calédonie ne sont pas kanak mais caldoches ou métropolitains), ni en termes d'engagement politique (nombre de chercheurs basés en France ou en Australie ont soutenu activement la cause indépendantiste pendant les années 1980 et 1990)<sup>40</sup>. Mais tout au moins ce dialogue entre professionnels et institutions de Nouvelle-Calédonie, de France et d'ailleurs contribue-t-il à une réflexion commune sur la place et le rôle de la recherche en sciences sociales vis-à-vis du processus de décolonisation actuel : comme le résume Michel Naepels au nom du GDR dont je fais partie, « la confrontation et l'interpellation mutuelles peuvent et doivent fonctionner comme une stimulation réciproque – du moins est-ce ainsi que nous concevons notre participation à l'élaboration de nouveaux rapports sociaux en Kanaky-Nouvelle-Calédonie »<sup>41</sup>.

### **Les sciences sociales face à la décolonisation : au delà des frontières raciales et disciplinaires ?**

Pour les chercheurs en sciences sociales, le nationalisme kanak n'a pas seulement eu pour effet de bouleverser l'organisation politico-administrative de la recherche en Nouvelle-Calédonie. Il a également profondément transformé leurs méthodes, leurs pratiques, leurs problématiques – et leur rapport à leur objet. L'analyse de ce phénomène suppose en particulier de s'interroger sur la construction des objets de recherche et des frontières disciplinaires, en contexte colonial, ainsi que sur les conditions éventuelles de leur refondation et/ou de leur dépassement, en contexte de décolonisation. À ce titre, et sans prétendre à l'exhaustivité bibliographique sur la Nouvelle-Calédonie, on ne peut qu'être frappé par la place relativement marginale qu'a longtemps occupée l'analyse des relations sociales entre colons et colonisés au sein des travaux sur la Nouvelle-Calédonie – malgré les apports bien réels de certaines études dont ce n'était pas l'objet principal – alors même que la bipolarisation partisane et raciale autour de la revendication d'indépendance a placé la question des rapports entre Kanak et Caldoches au cœur du débat politique depuis les années 1970.

Cette situation s'explique à la fois par les découpages disciplinaires traditionnels entre anthropologie et histoire et par les caractéristiques spécifiques de la société coloniale calédonienne. Dans le champ des études scientifiques, le monde kanak a longtemps été présenté, sous l'influence prépondérante de Maurice Leenhardt, comme un objet ethnologique par excellence – l'anthropologie s'étant constituée comme discipline spécialiste des « sociétés primitives » – alors que la méthode historique, fondée sur l'analyse des sources écrites léguées par le passé, donc européennes dans le contexte calédonien, favorisait au contraire la production d'une histoire non kanak de la Nouvelle-Calédonie. Cette dichotomie résulte également du contexte historique,

---

<sup>40</sup> Cf., par exemple, BENSA, 1998.

<sup>41</sup> NAEPELS, 2010a, 252.

en l'occurrence colonial, dans lequel les travaux scientifiques sur la Nouvelle-Calédonie se sont longtemps inscrits : le cantonnement général des Kanak dans les « réserves indigènes » au tournant du XX<sup>e</sup> siècle a participé de la mise en place d'un ordre colonial particulièrement ségrégué, dont les effets sociaux se firent sentir bien après l'abolition de ses fondements juridiques en 1946. Du point de vue des travaux en sciences sociales sur la Nouvelle-Calédonie, cette situation historique a fortement pesé sur la délimitation des objets d'études, puisqu'en donnant à voir des mondes kanak et non kanak tendanciellement séparés, elle a contribué pendant longtemps à faire de l'analyse des relations entre colons et colonisés un point aveugle de la recherche.

« Ce que les Kanak font à l'anthropologie »<sup>42</sup>

Jusqu'à l'irruption indépendantiste, les ethnologues travaillant en Nouvelle-Calédonie ont surtout cherché à caractériser la culture kanak. Ce projet scientifique n'était pas seulement déterminé par les logiques disciplinaires de l'anthropologie française, mais renvoyait aussi et surtout à l'existence de terrains « naturellement » appropriés à ce questionnement : les réserves indigènes, longtemps tenues, selon Michel Naepels, « pour des conservatoires de la coutume et de la tradition, pour des lieux de préservation de la culture kanak en marge de l'univers colonial – et donc pour les lieux privilégiés, si ce n'est exclusifs, de l'enquête ethnographique »<sup>43</sup>. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les premiers travaux sur la société mélanésienne ont été produits par des missionnaires, seuls Européens légalement autorisés à vivre à l'intérieur des réserves avant 1946. Ce sont surtout les travaux de Maurice Leenhardt – missionnaire protestant de 1902 à 1926, puis chargé de cours à l'École Pratique des Hautes Études à Paris dans les années 1930 et 1940 – qui ont marqué l'anthropologie de la Nouvelle-Calédonie. Dans son ouvrage le plus tardif et le plus connu, *Do Kamo*<sup>44</sup>, Leenhardt contribua de façon décisive à imposer dans la tradition ethnologique française une vision culturaliste et anhistorique des Kanak. Il y défendait l'idée d'une altérité radicale de la pensée mélanésienne – « le » Mélanésien ne connaît pas les notions d'espace et de temps, il n'a pas conscience de son corps et de son individuation, il vit dans un temps « mythique » en indistinction avec la nature... – dont l'articulation réussie avec la pensée occidentale passait par la conversion chrétienne résultant de l'action missionnaire<sup>45</sup>. Les élèves et disciples de Maurice Leenhardt après la guerre (Jean Guiart, Pierre et Éliane Métais) ne remirent pas en cause ce type d'approche, leurs travaux visant toujours à décrire sous différents aspects, selon les termes de Michel Naepels, « l'essence intemporelle de la coutume et de l'être social mélanésien »<sup>46</sup>.

C'est seulement lorsque les Kanak s'engagèrent eux-mêmes dans une remise en cause frontale de la situation coloniale en Nouvelle-Calédonie, dans les années 1970 et 1980, que les ethnologues furent contraints de reconsidérer leurs analyses de la vie sociale dans les réserves indigènes, dont la dimension historique liée à la colonisation

<sup>42</sup> Selon l'expression utilisée in BENSA, 2007.

<sup>43</sup> NAEPELS, 1997, 47.

<sup>44</sup> LEENHARDT, 1985 (1947).

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> NAEPELS, 1997, 47. Cf. GUIART, 1963 ; MÉTAIS P., 1956 ; MÉTAIS É., 1966.

avait jusqu'alors été évacuée. L'anthropologue Alban Bensa vécut personnellement cette « révision déchirante de la tradition ethnologique » selon l'expression de Pierre Bourdieu<sup>47</sup> :

« Quand l'objet d'étude reste bien sagement dans ses réserves – puisque les Kanak sont dans des réserves –, les recherches se développent tranquillement : des mythologies à la parenté, des systèmes politiques aux représentations de la personne... Mais quand ces mêmes personnes – précisément – prennent la parole, s'imposent sur la scène internationale, autant physiquement qu'à travers un ensemble de discours, que fait l'ethnologue ? S'offraient deux possibilités : ne rien faire du tout ; ou bien tenter de tirer parti de mon expérience ethnographique pour comprendre et aider à comprendre ce qui était en train de se passer, de surgir »<sup>48</sup>.

Dans cette perspective, le mouvement indépendantiste a suscité le développement d'une nouvelle anthropologie contextualisée du monde kanak, désormais saisi directement dans son rapport historique au phénomène colonial. Ainsi Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre (linguiste) ont-ils cherché à replacer les récits, légendes et mythes qu'ils recueillaient au sein des tribus de l'aire paicî-cèmuhi dans leurs contextes historiques de production. Leur démarche ethno-linguistique les a amenés à écrire des histoires kanak, dans les régions de Touho et de Koné, au sein desquelles la nouveauté coloniale – maladies, outils, armes, chefferies administratives, évangélisation, mise en réserve... – était replacée dans des stratégies politiques locales concurrentielles. La structure de leur ouvrage *Les chemins de l'alliance* (1982) témoigne en particulier du virage épistémologique qui traversa leurs recherches, débutées en 1965 pour Jean-Claude Rivierre et en 1973 pour Alban Bensa. La première partie propose en effet une description « traditionnelle » de l'organisation sociale cèmuhi – les divisions territoriales, les groupes de filiation et les groupes de résidence – tandis que la seconde partie déconstruit divers récits « mythiques » en montrant leur rôle stratégique de légitimation historique d'un ordre colonial local organisé à partir de 1901 autour de la « chefferie administrative » de Poyes (côte est). Leurs travaux ultérieurs réalisés dans la région de Koné (côté ouest) sont résolument tournés vers l'analyse contextualisée des enjeux politiques et historiques au fondement des discours kanak<sup>49</sup>.

### *Vers un dialogue pluridisciplinaire autour de « l'objet kanak »*

Cette réorientation des recherches ethnologiques a en outre rendu possible l'instauration d'un dialogue scientifique fécond avec les historiens travaillant, à partir des archives européennes, sur les transformations sociales kanak à l'époque coloniale. Outre les travaux de deux historiennes australiennes sur les « premiers contacts » en Nouvelle-Calédonie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (entre insulaires, commerçants, missionnaires et militaires)<sup>50</sup>, c'est surtout la grande insurrection kanak de 1878 – qui éclata vingt-cinq ans après les débuts de la colonisation française, et dont l'armée imputa la responsabilité au « chef » Ataï de La Foa – qui a focalisé l'attention des chercheurs au moment du virage indépendantiste kanak : cet événement a fait l'objet dans les années 1960 et 1970 de relectures historiques magnifiant la « résistance »

<sup>47</sup> BENZA, BOURDIEU, 1985, reproduit in BENZA, 1995, 243.

<sup>48</sup> BENZA, 1995, 13.

<sup>49</sup> BENZA, RIVIERRE, 1982 et 1994 ; BENZA, GOROMIDO, 2005.

<sup>50</sup> SHINEBERG, 1967 ; DOUGLAS, 1998.

héroïque kanak dans une perspective nationaliste, de la part d'un des premiers intellectuels kanak envoyés dans les universités françaises (le prêtre Apollinaire Anova Ataba, décédé en 1966) et de la fille de Maurice Leenhardt<sup>51</sup>. De même, l'ouvrage essentiel d'Alain Saussol sur les spoliations foncières, *L'héritage*<sup>52</sup>, a fait date dans l'historiographie de la Nouvelle-Calédonie. En retraçant méticuleusement les différents moyens juridiques et pratiques mis en œuvre par l'administration et les colons pour organiser le refoulement foncier des Mélanésiens – conquêtes et répressions militaires, réglementation foncière, divagation du bétail... – depuis les débuts de la colonisation, le géographe a mis en lumière les logiques de constitution du « problème foncier mélanésien », support essentiel de la ségrégation entre colons et colonisés, et dont l'enjeu a été placé au cœur de la revendication indépendantiste kanak à l'époque de la publication du livre. Les liens entre cette recherche et le contexte politique des années 1970 étaient explicitement évoqués par Saussol dans son avant-propos de la façon suivante :

« Un siècle après la Grande Insurrection, Ataï, le vieux chef de guerre, n'est point mort et l'invocation de son nom apparaît comme un cri de ralliement pour une partie de la jeune génération mélanésienne. Les tensions et les confrontations d'aujourd'hui sont filles du drame qui s'est noué, il y a cent ans sur cette terre, et que le temps et l'oubli n'ont pas suffi à gommer. Loin d'être tu ou pudiquement voilé, cet anniversaire douloureux paraît au contraire propice à ouvrir une réflexion à partir d'un dossier longtemps ignoré. C'est ce que nous avons tenté en prenant le problème de bout en bout, depuis les temps précoloniaux jusqu'aux confrontations d'aujourd'hui »<sup>53</sup>.

La convergence entre cette histoire du processus colonial calédonien et l'ethnographie historicisée du monde kanak a sans aucun doute été renforcée par les « événements » des années 1980 qui placèrent la question coloniale en Nouvelle-Calédonie au cœur de l'actualité nationale et internationale. La genèse et les caractéristiques de la revendication nationaliste kanak ont ainsi suscité d'importantes recherches : analyse de la vie politique, sociologie des leaders, ethnographie des transformations sociales liées à la lutte indépendantiste à l'échelle tribale et villageoise<sup>54</sup>. Plusieurs travaux ont également réexaminé le traitement administratif des populations indigènes avant 1946 en temps de paix (régime de l'indigénat) ou de guerres (révoltes kanak), ainsi que les interactions complexes entre le monde kanak et le fait missionnaire<sup>55</sup>. Le rapport des Kanak à la ville, ainsi que leur place dans l'économie calédonienne, ont aussi été étudiés dans une perspective à la fois historique et ethnographique<sup>56</sup>. L'anthropologue Michel Naepels a retracé la genèse historique des conflits fonciers contemporains entre les Kanak de la région de Houaïlou par le biais d'une anthropologie contextualisée et réflexive, attentive aux conditions sociales et historiques de

<sup>51</sup> DOUSSET-LEENHARDT, 1976 et 1978. Concernant le mémoire de recherche d'Apollinaire Anova Ataba rédigé en 1965, deux courts extraits furent publiés dans le numéro 25 du *Journal de la Société des Océanistes* en 1969, puis le document dans sa quasi-totalité fut publié par le FLNKS en 1984 sous le titre *D'Ataï à l'indépendance*. Une version complète du mémoire sous son titre original de 1965 a été publiée récemment (ATABA, 2008 (1965)).

<sup>52</sup> SAUSSOL, 1979.

<sup>53</sup> *Ibid.*, 13. Ces travaux ont été complétés par DAUPHINÉ, 1989.

<sup>54</sup> DORNOY, 1984 ; SPENCER, WARD, CONNELL 1989 ; SORIANO, 2001 ; DEMMER, 2002 ; MOKADDEM, 2005 ; WITTERSHEIM, 2006.

<sup>55</sup> MERLE, 2004 ; MILLET, 2004 ; MUCKLE, 2004 ; KOHLER, 1987 ; NAEPELS, SALOMON, 2007.

<sup>56</sup> DUSSY, 1998 ; HAMELIN, 2000 ; LEBLIC, 1993 ; SABOURIN, TYUIENON, 2007 ; GROCHAIN, 2007. Sonia Grochain est la première docteure kanak en sciences sociales.



production des sources qui fondent le discours ethnologique, la pratique ethnographique de recueil des récits renvoyant directement aux enjeux de l'historicité kanak<sup>57</sup>. Quant à la sociologue Marie Salaün, elle a croisé les archives et les récits des témoins de l'époque pour écrire l'histoire d'une institution coloniale particulière, l'école indigène (1885-1945), dont elle retrace les logiques administratives et politiques de constitution en les confrontant aux expériences sociales des anciens élèves kanak<sup>58</sup>. Enfin depuis la signature de l'Accord de Nouméa en 1998, de nouveaux enjeux sociaux et politiques sont apparus dans le monde kanak contemporain, qu'il s'agisse des questions environnementales et minières, des mobilisations au nom de l'autochtonie ou des politiques éducatives et citoyennes, dont plusieurs recherches récentes ont tenté de comprendre les logiques<sup>59</sup>.

L'ensemble de ces travaux développés depuis la fin des « événements » fournit aujourd'hui des clés essentielles pour la compréhension sociologique des expériences kanak de la colonisation, du nationalisme et de la décolonisation en cours. Bien loin du fonctionnement « routinier » et monodisciplinaire des sciences sociales avant l'irruption politique kanak, ces recherches reposent sur d'autres exigences méthodologiques et épistémologiques : production et analyse de données de première main, souci de l'interdisciplinarité, enfin et surtout croisement généralisé des enquêtes de terrain et du travail en archives. La révolte kanak a de ce point de vue bousculé non seulement la société calédonienne elle-même, mais aussi la façon de l'observer, de la concevoir et de la présenter : pour une grande partie des chercheurs travaillant en Nouvelle-Calédonie, il n'est plus envisageable de penser les transformations sociales passées, présentes et futures sans mobiliser autant que faire se peut l'ensemble des outils de connaissance offerts par les sciences sociales<sup>60</sup>.

### *L'histoire en dehors des réserves indigènes*

Parce que la Nouvelle-Calédonie a longtemps été considérée comme un terrain « naturel » de l'anthropologie exotique, l'analyse de la vie sociale « non kanak » a suscité des travaux scientifiques nettement moins nombreux. Les clivages politiques liés à la situation coloniale ont également influé sur la répartition des objets de recherche, entre d'une part les historiens coloniaux célébrant l'œuvre de la France en Nouvelle-Calédonie, et d'autre part les ethnologues se présentant implicitement comme les défenseurs de ceux qu'ils étudient<sup>61</sup>. Les « événements » des années 1980 ont là encore provoqué une réévaluation générale des agendas de recherche, en particulier pour les historiens « caldoches », directement interpellés par la revendication

---

<sup>57</sup> NAEPELS, 1998 et 2010b.

<sup>58</sup> SALAÜN, 2005a ; KOHLER, WACQUANT, 1985.

<sup>59</sup> DEMMER, 2007 ; HOROWITZ, 2009 ; SALAÜN, VERNAUDON, 2009 ; FILLOL, VERNAUDON, 2009 ; FAUGÈRE, 2010.

<sup>60</sup> MERLE, NAEPELS, 2003.

<sup>61</sup> Les livres de Bernard Brou publiés par la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, qui retracent du seul point de vue européen et de façon très subjective les grandes étapes de l'évolution politique de la Nouvelle-Calédonie, sont exemplaires de cette hagiographie coloniale locale : BROU, 1973, 1975, 1982 et 2003.

kanak, comme l'indiquait en 1990 Cynthia Debien dans l'introduction de son mémoire de maîtrise sur l'histoire du centre de colonisation pénale de Pouembout :

« Les événements insurrectionnels de 1984 en Nouvelle-Calédonie ont souvent mis en accusation la communauté européenne. Cela nous a amené à nous pencher sur l'origine de notre présence en Nouvelle-Calédonie alors que jusqu'à présent dans les vieilles familles calédoniennes la question ne se posait pas, puisqu'on croyait, peut-être naïvement, avoir toujours fait partie de ce décor, tant les références métropolitaines étaient devenues lointaines et étrangères »<sup>62</sup>.

Si le mouvement de renaissance culturelle kanak des années 1970 a initié une importante dynamique patrimoniale en faveur de la promotion de la culture kanak (symbolisée notamment par l'ADCK-Centre culturel Tjibaou), les « événements » puis l'ère des accords ont donc conduit réciproquement les non-Kanak à s'interroger sur les raisons de leur présence en Nouvelle-Calédonie et à s'engager dans un travail historique et culturel spécifique. En témoignent plusieurs mémoires, thèses et ouvrages réalisés par des associations, des étudiants ou des enseignants issus des « communautés » caldoche, indonésienne, vietnamienne et wallisienne, centrés sur les politiques de peuplement et la trajectoire historique de leur propre groupe au sein de la société calédonienne<sup>63</sup>. En tant qu'enseignant-chercheur installé en Nouvelle-Calédonie entre 2008 et 2010, j'ai d'ailleurs été personnellement confronté à une forte demande sociale (exposés et mémoires d'étudiants, conférences-débats, sollicitations médiatiques...) autour de ces questions historiques et sociologiques sur le peuplement colonial. Les débats locaux suscités actuellement par la mise en place des programmes scolaires adaptés en histoire calédonienne témoignent également de la place centrale de ces questions « identitaires » dans le processus en cours de construction du « destin commun » préconisé par l'Accord de Nouméa<sup>64</sup>.

Les chercheurs métropolitains et australiens ont aussi contribué à nourrir cette réflexion locale sur la formation de la société coloniale calédonienne, en proposant notamment de nouvelles pistes de recherche pour une socio-histoire des élites blanches de la colonie et des rapports de domination économique structurant l'économie de comptoir calédonienne<sup>65</sup>. Il faut également citer à ce sujet l'ouvrage majeur de l'historienne métropolitaine Isabelle Merle, *Expériences coloniales*<sup>66</sup>, dont le projet de départ consistait là aussi à comprendre la genèse historique des « événements » des années 1980. Cet ouvrage représente sans doute l'étude la plus aboutie sur la formation de la structure sociale calédonienne qui se stabilisa progressivement, à l'extérieur du périmètre des réserves indigènes, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Par les jeux de focale qu'elle suscite entre les différents niveaux d'analyse adoptés, elle parvient à inscrire les destins individuels et collectifs liés au peuplement colonial de la Nouvelle-Calédonie dans la perspective des tensions problématiques entre métropole et colonies constitutives du nouvel ordre social, économique et politique – société industrielle et État-nation – qui émergea progressivement dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>62</sup> DEBIEN, 1990, 1.

<sup>63</sup> COLLECTIF *ÊTRE CALDOCHE AUJOURD'HUI*, 1994 ; DE DECKKER, 1993 ; BARBANÇON, 1992 et 2003 ; TERRIER, 2003 ; ADI, 1998 ; MULJONO-LARUE, 2001 ; MAURER, 2006 ; VANMAI, 2000 ; RETTIG, 2006 ; COLLECTIF *TAVAKA*, 2009.

<sup>64</sup> DAHLEM, 1997 ; TERRIER, 2004 et 2007.

<sup>65</sup> KOHLER, SHINEBERG, 1992 ; DJAMA, 1996.

<sup>66</sup> MERLE, 1995.

Isabelle Merle analyse notamment la mise en œuvre et les errements des politiques organisant le peuplement européen effectif de la colonie : délimitation des frontières entre les mondes européen et indigène (cantonement et indigénat), établissement de la machine répressive du bagne, (im)préparation des « scénarii de sortie » du système pénal, encadrement administratif limité des colons « libres », puis arrêt de la transportation et abandon définitif des projets de peuplement. L'historienne retrace enfin la panoplie des expériences sociales des divers individus soumis à ces logiques administratives contradictoires, en interrogeant les archives écrites mais aussi et surtout la mémoire (ou l'absence de mémoire) des descendants des colons « libres » et des bagnards : l'ouvrage se clôt sur une description nuancée et complexifiée des « identités coloniales » stabilisées dans l'entre-deux-guerres <sup>67</sup>.

*Des nouveaux chantiers de recherche « interethniques »  
sous l'Accord de Nouméa*

Comme le suggère cette revue – non exhaustive – des travaux en sciences sociales sur la Nouvelle-Calédonie, dans le contexte social et politique clivé du Territoire, les priorités scientifiques ont essentiellement consisté à retracer les logiques administratives, politiques et socio-économiques du processus colonial de marginalisation des Kanak dans la société calédonienne, d'une part, et à examiner « en interne » les différents mondes sociaux calédoniens ainsi définis, d'autre part. Malgré sa mise en perspective historique, la ségrégation coloniale est ainsi longtemps apparue comme un horizon indépassable de la recherche. À l'issue des « événements » en particulier, les tensions encore vives sur le terrain entre les deux « camps » rendaient difficile la construction d'objets de recherche transversaux, comme le soulignait Isabelle Merle dans la présentation de son enquête d'histoire orale réalisée en 1990 auprès des descendants de colons :

« On ne peut ignorer la valeur d'un travail qui consisterait à croiser les regards « blancs » et « noirs » sur un héritage commun vécu si différemment. En 1990, cependant, les tensions encore vives laissées par les « événements » ne facilitaient pas ce type d'approche du fait de l'extrême ségrégation existant entre les communautés « caldoches » et kanaks. Dans l'intérieur du pays où tout se sait et tout se voit, il était alors très difficile de passer librement d'une société à l'autre sans éveiller la suspicion » <sup>68</sup>.

Avec le temps néanmoins, l'affaiblissement de la bipolarisation politique au profit de l'idéologie partagée du « développement », de la « construction du pays » et de la réconciliation promue par la provincialisation puis par l'Accord de Nouméa, ainsi que la meilleure connaissance scientifique du « pays kanak » et du « pays caldoche », ont progressivement rendu possible ce type d'enquête. Mon propre travail doctoral sur l'histoire de la commune de Koné témoigne de cette évolution : si j'ai pu enquêter sur la politique locale et les relations raciales en multipliant les allers-retours entre tribus kanak et village coloniale et interrogeant les habitants kanak, européens et asiatiques de la commune à de multiples reprises pendant mes deux années de présence sur le terrain (2002-2004), c'est notamment grâce au contexte socio-historique des années

---

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> MERLE, 1995, 23.

2000 qui m'a permis des « circulations interethniques » encore fortement stigmatisées dix ans plus tôt<sup>69</sup>.

Plus largement, l'ère de l'Accord de Nouméa a permis de définir de nouveaux thèmes de recherche « interraciaux », par-delà les frontières coloniales. C'est en particulier le cas des questions de genre et d'âge. La sociologue Christine Hamelin et l'anthropologue Christine Salomon se sont ainsi intéressées à la question des violences faites aux femmes en complétant leurs premiers travaux ethnographiques, centrés sur les seules femmes kanak, par une enquête statistique menée sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population féminine calédonienne, dont l'analyse leur permet notamment de penser « l'ethnicité différenciée des violences dans la famille »<sup>70</sup>. Autre dimension « interethnique » des rapports sociaux de sexe, la question du métissage en Nouvelle-Calédonie commence à susciter un renouveau des travaux scientifiques – la célébration du « métissage calédonien » ayant été pendant longtemps instrumentalisée pour délégitimer la revendication politique kanak<sup>71</sup>. Dans un tout autre domaine, les analyses d'anthropologie économique de Marcel Djama sur les transformations des structures de commercialisation des produits agricoles fournissent un éclairage transversal sur les modalités éminemment politiques de l'intégration différenciée des producteurs européens et kanak au marché local<sup>72</sup>. Enfin concernant l'analyse du champ politique, outre ma propre recherche, les travaux des chercheurs locaux Ismet Kurtovitch (historien) et Hamid Mokaddem (anthropologue) contribuent conjointement à dépasser les clivages raciaux en prenant directement pour objet la façon dont Kanak et Européens ont négocié les moments-charnières de l'histoire politique calédonienne, autour de l'entrée en politique des indigènes au début des années 1950 pour le premier, lors de la séquence des « événements » puis sous l'ère des Accords de Matignon et Nouméa pour le second<sup>73</sup>. L'ensemble de ces travaux témoigne d'une nouvelle appréhension scientifique de la réalité sociale calédonienne, dans laquelle les clivages coloniaux ne délimitent pas au préalable les objets d'étude mais sont au contraire replacés au cœur de l'analyse dans le cadre de recherches menées sur d'autres thématiques<sup>74</sup>.

## Conclusion

Les analyses présentées dans cet article, si elles permettent de saisir les divers impacts de l'irruption politique kanak sur les pratiques, les problématiques et les

---

<sup>69</sup> Le contexte politique des années 2000 ne résume cependant pas toutes les conditions de possibilité de mon enquête : la « longue durée » du terrain était un facteur au moins aussi important pour la réalisation de ce travail ; cf. TRÉPIED, 2007. Cf. également JAUMOULLIÉ, 2007.

<sup>70</sup> HAMELIN, SALOMON, 2004 et 2005. Sur leurs premières enquêtes ethnographiques concernant les rapports de genre dans le seul monde kanak, cf. notamment SALOMON, 2000. Les enquêtes statistiques qu'elles ont ensuite menées sur les comportements à risques des « jeunes » en Nouvelle-Calédonie comportent la même dimension interraciale : HAMELIN, SALOMON, 2008.

<sup>71</sup> DAUPHINÉ, 1996 ; cf. également les contributions diverses rassemblées in ANGLEVIEL, 2004.

<sup>72</sup> DJAMA, 1997 et 2006.

<sup>73</sup> KURTOVITCH, 2002 ; MOKADDEM, 2010 ; TRÉPIED, 2010.

<sup>74</sup> Notons que les études sur les questions de genre et d'âge ou le secteur agricole portent d'abord sur les *différences* entre Kanak et Européens face à des phénomènes sociaux particuliers, tandis que celles sur le métissage ou la représentation politique posent directement la question des *relations* entre Kanak et Européens.

objets des chercheurs spécialistes de la Nouvelle-Calédonie, présentent cependant un risque notable : celui de laisser entendre que la recherche dans et sur l'archipel est désormais entièrement « décolonisée ». Or, c'est loin d'être là – quel que soit le contenu que l'on prête par ailleurs au concept polysémique de « décolonisation de la recherche » – pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les travaux évoqués ici n'épuisent pas toute la bibliographie scientifique produite sur la Nouvelle-Calédonie. Il continue en particulier d'exister une recherche menée localement et en métropole, notamment en histoire et en droit, qui, *de facto*, n'intègre que marginalement, ou pas du tout, de perspective kanak. On pense par exemple ici à l'utilisation polémique des expressions « premiers colons » pour évoquer les ancêtres des Kanak et « préhistoire » pour caractériser la période antérieure aux premiers contacts avec les Européens, ou encore à l'organisation récente de grands colloques sur les évolutions statutaires des collectivités d'outre-mer – au Sénat à Paris et à Nouméa – permettant de célébrer l'imagination juridique à la française face à la revendication kanak et de discuter, selon l'intitulé d'une session, « la place non-exclusive du peuple premier » (*sic*)<sup>75</sup>. La prise en compte des profonds changements qu'a connus la recherche en sciences sociales suite à l'irruption politique kanak ne doit donc pas occulter l'existence d'un backlash conservateur qui semble se préciser à mesure que l'échéance du vote d'autodétermination se rapproche (2014-2018).

En outre, l'histoire kanak est toujours écrite aujourd'hui uniquement par des Blancs, ce qui demeure un fait social marquant. De ce point de vue, l'exclusion tendancielle des Kanak du système scolaire et, partant, du monde académique, n'épuise pas toutes les logiques de cette non-écriture. En effet, la production d'une histoire plaçant en son centre les acteurs kanak, leurs stratégies et leurs rationalités ne soulève pas seulement des difficultés méthodologiques particulières – approche micro-locale, enquêtes de longue durée, insertion ethnographique, apprentissage de la langue, réflexivité – mais également des enjeux sociaux et politiques cruciaux. À l'échelle tribale, communale ou régionale, les discours sur le passé, construits pour l'essentiel au sein des unités familiales de co-résidence, constituent aujourd'hui encore les principaux mécanismes de légitimation ou de contestation de l'ordre politique local contemporain en « pays kanak » – l'interdiction des guerres sous l'ère coloniale ayant probablement accentué ce phénomène. La production et la transmission de ces récits à l'intérieur des groupes familiaux (contenu, formes, choix des individus concernés par la transmission, gestion des « secrets »), leur énonciation publique (cérémonies de mariage ou de deuil, conflits fonciers, affrontements physiques, évocation dans les médias), et *in fine* leur importation au sein des productions académiques (mémoires, thèses, publications, films) sont donc par définition des actes politiquement signifiants et hautement sensibles, que les anthropologues ont d'ailleurs progressivement constitué en tant que tels comme objets centraux de leurs recherches<sup>76</sup>. Bien plus qu'une quelconque altérité épistémologique

<sup>75</sup> Cf. ANGLEVIEL, 2003, 226 ; ANGLEVIEL, 2007, 45-49 ; colloque « Les collectivités françaises situées outre-mer à l'épreuve des évolutions statutaires et de la réforme territoriale », intervention de Jean-Yves Faberon sur la Nouvelle-Calédonie, Paris (Sénat), 9 février 2011 ; colloque « Destins des collectivités politiques d'Océanie », IRD, session « La place non-exclusive du peuple premier », Nouméa, 7-10 mars 2011.

<sup>76</sup> BENSA, RIVIERRE, 1982 et 1994 ; NAEPELS, 1998. Sur cette même problématique ailleurs dans le Pacifique, cf. notamment NEUMANN, 1992 ; BALLARD, 2003 ; ATTWOOD, 2005.

indépassable, c'est probablement cette portée socio-politique « brûlante » et très actuelle de l'histoire kanak au sein des contextes locaux qui explique certaines formes d'auto-censure des Kanak à mener et/ou à publiciser des enquêtes micro-historiques et ethnographiques sur le passé kanak.

Enfin soulignons pour finir le paradoxe apparent d'une décolonisation en marche qui, entre autres débats, produit un retour systématique à la question du « colonial ». Le préambule de l'Accord de Nouméa invite notamment les citoyens calédoniens à bâtir leur futur commun en opérant un retour mémoriel vers le passé colonial : « Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière. (...) Il convient de faire mémoire de ces moments difficiles, de reconnaître les fautes, de restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté, préalable à la fondation d'une nouvelle souveraineté, partagée dans un destin commun »<sup>77</sup>. La prégnance du questionnement colonial au sein de la société calédonienne contemporaine, son caractère concret et sa complexité font ainsi de la Nouvelle-Calédonie un cas à part, bien éloigné des considérations généralisantes et désincarnées sur la « fracture coloniale » ou « l'incommensurabilité des cultures » construites dans d'autres contextes intellectuels et politiques. Ayant fait le choix politique de vivre ensemble et de bâtir une citoyenneté commune, tous les habitants de l'archipel sont les héritiers d'une situation coloniale partagée et complexe qu'ils tentent, aujourd'hui encore, de comprendre et de dépasser. De ce point de vue, ce ne sont ni les grilles de lecture culturalistes, ni les condamnations morales rétrospectives qui permettent de saisir la singularité des expériences (post-)coloniales calédoniennes, mais bien l'analyse nuancée des rapports de pouvoir hérités de la colonisation – le fameux « legs colonial » – et de leurs éventuelles transformations<sup>78</sup>.

**Benoît TRÉPIED**

*École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, France*  
*benoit\_trepied@yahoo.fr*

## Bibliographie

- ADI C., 1998, *Les travailleurs javanais sous contrat en Nouvelle-Calédonie de 1896 à 1955*, mémoire de maîtrise en histoire, Besançon, Université de Franche-Comté.
- AGIER M., (dir.), 1997, *Anthropologues en danger*, Paris, Jean-Michel Place.
- AMSELLE J.L., SIBEUD E., (dir.), 1998, *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- ANGLEVIEL F., 2003, *Historiographie de la Nouvelle-Calédonie ou l'émergence tardive de deux écoles historiques antipodéennes*, Paris, Publibook.
- ANGLEVIEL F., (dir.), 2004, *La Nouvelle-Calédonie, terre de métissages*, Paris, Les Indes Savantes, Collection « Annales d'Histoire Calédonienne », vol. 1.
- ANGLEVIEL F., (dir.), 2007, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Approches croisées*, Paris, Les Indes Savantes.
- ATABA A.A., 2008 (1965), *Histoire et psychologie des Mélanésiens*, Nouméa, Expressions.

---

<sup>77</sup> Préambule de l'Accord de Nouméa, *Journal Officiel de la République Française*, 27 mai 1998.

<sup>78</sup> BAYART, BERTRAND, 2006.

- ASAD T., (ed.), 1973, *Anthropology and the Colonial Encounter*, Amherst-New York, Humanity Books.
- ATTWOOD B., 2005, *Telling the Truth about Aboriginal History*, Sydney, Allen & Unwin.
- BABADZAN A., (dir.), 1999, *Les politiques de la tradition. Identités culturelles et identités nationales dans le Pacifique*, Paris, Musée de l'Homme.
- BALLARD C., 2003, La fabrique de l'histoire. Événement, mémoire et récit dans les Hautes-Terres de Nouvelle-Guinée, in MERLE I., NAEPELS M., (dir.), *Les rivages du temps. Histoire et anthropologie dans le Pacifique*, Paris, l'Harmattan, Collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 3, 111-134.
- BARBANÇON L.J., 1992, *Le pays du Non-Dit*, La Motte-Achard, Offset Cinq Éditions.
- BARBANÇON L.J., 2003, *L'archipel des forçats. Histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie (1863-1931)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- BAYART J.F., BERTRAND R., 2006, De quel « legs colonial » parle-t-on ?, *Esprit*, décembre, 134-160.
- BELLIER I., 2009, Usages et déclinaisons de « l'autochtonie » dans le contexte des Nations Unies, in GAGNÉ N., MARTIN T., SALAÜN M., (dir.), *Autochtonies vues de France et du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval-DIALOG, 75-92.
- BENSA A., 1995, *Chroniques kanak. L'ethnologie en marche*, Paris, Ethnies Documents, 18-19.
- BENSA A., 1998, Un engagement politique peut ouvrir le champ ethnographique (entretien), *Agone, Neutralité et engagement du savoir*, 18-19, 139-154.
- BENSA A., 2000, *Ethnologie et architecture. Le Centre Culturel Tjibaou*, Paris, Adam Biro.
- BENSA A., 2007, Ce que les Kanaks font à l'anthropologie. De l'autre côté du mythe (entretien), *Vacarme*, 44, 5-14.
- BENSA A., BOURDIEU P., 1985, Quand les Canaques prennent la parole, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 56, 69-83.
- BENSA A., GOROMIDO A., 2005, *Histoire d'une chefferie kanak. Le pays de Koohné (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Karthala-Province Nord.
- BENSA A., LEBLIC I., (dir.), 2000, *En pays Kanak*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine Ethnologique, Ethnologie de la France, Cahier 14.
- BENSA A., RIVIERRE J.C., 1982, *Les chemins de l'alliance*, Paris, SELAF.
- BENSA A., RIVIERRE J.C., 1994, *Les filles du rocher Até. Contes et récits paicî*, Paris, Geuthner-ADCK.
- BIOLSI T., ZIMMERMAN L., (eds.), 1997, *Indians and Anthropologists. Vine Deloria Jr. and the Critique of Anthropology*, Tucson, University of Arizona Press.
- BISHOP R., 1996, *Collaborative Research Stories : Whakawhanaungatanga*, Palmerston North, Dunmore Press.
- BOSA B., 2005, L'Aigle et le Corbeau. Quand les Aborigènes s'invitent à la table des anthropologues..., *Gradhiva*, 2, 31-47.
- BOSA B., 2008, À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques, in FASSIN D., BENSA A., (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, Collection « Bibliothèque de l'IRIS », 205-225.
- BOSK C., 2007, The New Bureaucracies of Virtue or when Forms Fails to Follow Function, *Political and Legal Anthropology Review*, 30, 2, 192-209.
- BRIGGS C., 1996, The Politics of Discursive Authority in Research on the « Invention of Tradition », *Cultural Anthropology*, 11, 4, 435-469.
- BROU B., 1973, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie : les temps modernes, 1774-1925*, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie.

- BROU B., 1975, *Espoirs et réalités : la Nouvelle-Calédonie de 1925 à 1945*, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie.
- BROU B., 1982, *Trente ans d'histoire de la Nouvelle-Calédonie, 1945-1977*, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie.
- BROU B., 2003, *Nos lendemains chanteront-ils ?*, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie.
- CLIFFORD J., MARCUS G.H., (eds.), 1988, *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press.
- COLLECTIF *ÊTRE CALDOCHE AUJOURD'HUI*, 1994, Nouméa, Île-de-Lumière.
- COLLECTIF *TAVAKA*, 2009, *Mémoires de voyage*, Nouméa, ADCK-Tavaka.
- COPANS J., 1974, *Critiques et politiques de l'anthropologie*, Paris, Maspéro.
- DAHLEM J., 1997, *Nouvelle-Calédonie, Pays Kanak : un récit, deux histoires*, Paris, l'Harmattan.
- DAUPHINÉ J., 1989, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie*, Paris, l'Harmattan.
- DAUPHINÉ J., 1996, Le métissage biologique dans la Nouvelle-Calédonie coloniale (1853-1939), in SAUSSOL A., ZITOMERSKY J., (dir.), *Colonies, territoires, sociétés. L'enjeu français*, Paris, l'Harmattan, 217-222.
- DAVID G., GUILLAUD D., PILLON P., (dir.), 1999, *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins (1989-1997)*, Paris, Société des Océanistes-IRD.
- DEBIEN C., 1990, *La colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie. L'exemple des concessionnaires de Pouembout, 1883-1895*, mémoire de maîtrise en histoire, Nouméa, CTRDP.
- DE DECKKER P., (dir.), 1993, *Le peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au XIX<sup>e</sup> siècle. Condamnés, Colons, Convicts, Coolies, Chân Dang*, Paris, l'Harmattan, Collection « Pac 93-Université Française du Pacifique ».
- DE L'ESTOILE B., 1997, Au nom des « vrais Africains ». L'hostilité à l'anthropologie des élites africaines scolarisées (1930-1950), *Terrain*, 28, 87-102.
- DE L'ESTOILE B., 2007, *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion.
- DELORIA V., 1969, *Custer Died For Your Sins*, New York, McMillan Co.
- DEMMER C., 2002, *Les héritiers d'Eloi Machoro (1941-1985). Une génération nationaliste au pouvoir à Amââ et Kûöö, villages de Xârâcùù (Canala), Nouvelle-Calédonie*, thèse de doctorat en anthropologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- DEMMER C., 2007, Autochtonie, nickel, environnement : une nouvelle stratégie kanake, *Vacarme*, 39, 43-48.
- DJAMA M., 1996, *Évolutions et transformations de « l'agriculture européenne »*, Pouembout, CIRAD-SAR, Collection « Mutations du Secteur Rural Calédonien », 1 (document de travail).
- DJAMA M., 1997, Du changement sous contrôle : les recompositions de la filière élevage en Nouvelle-Calédonie, in DIEMER G., (dir.), *La négociation sociale des dispositifs techniques pour le développement*, APAD, Bulletin 13, 69-77.
- DJAMA M., 2006, Marchand ? Non-marchand ? L'hybridation des catégories économiques en pays kanak contemporain (Nouvelle-Calédonie), in DEMMER C., SALAÛN M., (dir.), *À l'épreuve du capitalisme. Dynamiques économiques dans le Pacifique*, Paris, l'Harmattan, Collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 4, 114-128.
- DORNOY M., 1984, *Politics in New Caledonia*, Sydney, University of Sydney Press.



- DOUGLAS B., 1998, *Across the Great Divide. Journeys in History and Anthropology*, Amsterdam, Haarwood Academic Publishers.
- DOUSSET-LEENHARDT R., 1976, *Terre natale, terre d'exil*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- DOUSSET-LEENHARDT R., 1978, *Colonialisme et contradictions*, Paris, Mouton & Co.
- DUSSY D., 1998, *Nouméa et ses squats. De la construction urbaine coloniale aux occupations océaniques spontanées : vers un partage spatial et symbolique de la ville*, thèse de doctorat en anthropologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- FASSIN D., 2006, The End of Ethnography as Collateral Damage of Ethical Regulation ?, *American Ethnologist*, 33, 4, 522-524.
- FAUGÈRE E., 2010, La fabrication sociale et politique des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie (1981-2001), in FAUGÈRE E., MERLE I., (dir.), *La Nouvelle-Calédonie vers un destin commun ?*, Paris, Karthala, Collection « Karapaa », 185-200.
- FAUGÈRE E., MERLE I., (dir.), 2010, *La Nouvelle-Calédonie vers un destin commun ?*, Paris, Karthala, Collection « Karapaa ».
- FILLOL V., VERNAUDON J., (dir.), 2009, *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Paris, l'Harmattan, Collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », hors-série, 1.
- FREYSS J., 1995, *Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « IEDES ».
- GAGNÉ N., 2008, Le savoir comme enjeu de pouvoir. L'ethnologue critiqué par les autochtones, in FASSIN D., BENSA A., (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, Collection « Bibliothèque de l'IRIS », 278-298.
- GAGNÉ N., 2010, Les espaces multiples d'affirmation de l'autonomie maori, in GAGNÉ N., SALAÛN M., *Visages de la souveraineté en Océanie*, Paris, l'Harmattan, Collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 6, 41-67.
- GAGNÉ N., MARTIN T., SALAÛN M., (dir.), 2009, *Autochtonies vues de France et du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval-DIALOG.
- GAGNÉ N., SALAÛN M., (dir.), 2010, *Visages de la souveraineté en Océanie*, Paris, l'Harmattan, Collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 6.
- GROCHAIN S., 2007, *Les Kanak et le travail en province Nord de Nouvelle-Calédonie*, thèse de doctorat en sciences sociales, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- GUIART J., 1963, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Paris, Institut d'Ethnologie, Collection « Musée de l'Homme ».
- HACKING I., 2001, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte.
- HAMELIN C., 2000, « Les gens de Nouméa ». Mutations et permanences en milieu urbain, in BENSA A., LEBLIC I., (dir.), *En pays Kanak*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine Ethnologique, Ethnologie de la France, Cahier 14, 339-354.
- HAMELIN C., SALOMON C., 2004, Parenté et violences faites aux femmes en Nouvelle-Calédonie. Un éclairage sur l'ethnicité différenciée des violences subies au sein de la famille, *Espaces, Populations, Sociétés*, 2, 307-323.
- HAMELIN C., SALOMON C., 2005, Santé, conditions de vie et de sécurité des femmes calédoniennes, *Mwà Vée*, 48, 5-11.
- HAMELIN C., SALOMON C., 2008, *Situations sociales et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie : premiers résultats*, Paris, INSERM.

- HANSON A., 1989, The Making of the Maori. Culture Invention and its Logic, *American Anthropologist*, 91, 890-902.
- HAU'OFA E., 1994, Our Sea of Islands, *The Contemporary Pacific*, 6, 49-72.
- HENRY E., PENE H., 2001, Kaupapa Maori : Locating Indigenous Ontology, Epistemology and Methodology in the Academy, *Organization*, 8, 2, 234-242.
- HERENIKO V., 2000, Indigenous Knowledge and Academic Imperialism, in BOROFKY R., (ed.), *Pacific History and Historiography*, Honolulu, University of Hawaii Press, 78-91.
- HOBBSBAWM E., RANGER T., (dir.), 1983, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOROWITZ L., 2009, Environmental Violence and Crises of Legitimacy in New Caledonia, *Political Geography*, 28, 4, 248-258.
- JAUMOULLIÉ A.L., 2007, Les intermédiaires, acteurs centraux des contacts entre Kanak et Européens, in ANGLEVIEL F., (dir.), *Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Approches croisées*, Paris, Les Indes Savantes, 129-144.
- JÉRÔME L., 2009, Pour quelle participation ? Éthique, protocoles et nouveaux cadres de la recherche avec les Premières nations du Québec, in GAGNÉ N., MARTIN T., SALAÜN M., (dir.), *Autochtonies vues de France et du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval-DIALOG, 471-486.
- JOLLY M., 1992, Specters of Inauthenticity, *The Contemporary Pacific*, 4, 49-72.
- JOLLY M., THOMAS N., (dir.), 1992, The Politics of Tradition in the Pacific, *Oceania*, 62 (dossier complet).
- KASARHÉROU E., 2005, Le collectage de la mémoire orale kanak : expériences et enjeux, *Mwà Vée*, 50 (dossier complet).
- KEESING R., 1989, Creating the Past : Custom and Identity in the Contemporary Pacific, *The Contemporary Pacific*, 1-2, 19-42.
- KEESING R., 1991, Reply to Trask, *The Contemporary Pacific*, 3, 168-171.
- KEESING R. & R. TONKINSON (dir.), 1982, Reinventing Traditional Culture : the Politics of Kastom in Island Melanesia, *Mankind*, 13, 297-399.
- KOHLER J.M., 1987, *Églises et ordre colonial en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Témoignage Chrétien.
- KOHLER J.M., SHINEBERG D., 1992, Argent, religion et pouvoir en Nouvelle-Calédonie : A. Ballande et les évêques, 1885-1935, *Journal de la Société des Océanistes*, 95, 151-183.
- KOHLER J.M., WACQUANT L., 1985, *L'école inégale. Éléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Institut Culturel Mélanésien-IRD Éditions.
- KURTOVITCH I., 2002, *La vie politique en Nouvelle-Calédonie, 1940-1953*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- LAURENS S., NEYRAT F., 2010, *Enquêter de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Paris, Éditions du Croquant.
- LEBLIC I., 1993, *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- LEENHARDT M., 1985 (1947), *Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard.
- LINNEKIN J., 1983, Defining Tradition : Variations of the Hawaiian Identity, *American Ethnologist*, 10, 241-252.
- MAURER J.L., 2006, *Les Javanais du Caillou, des affres de l'exil aux aléas de l'intégration*, Paris, Cahier d'Archipels, 35.
- MERLE I., 1995, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie, 1853-1920*, Paris, Belin.

- MERLE I., 2004, De la légalisation de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question, *Politix*, 66, 137-162.
- MERLE I., NAEPELS M., (dir.), 2003, *Les rivages du temps. Histoire et anthropologie dans le Pacifique*, Paris, l'Harmattan, Collection « Cahiers du Pacifique Sud Contemporain », 3.
- MÉTAIS É., 1966, *La sorcellerie canaque actuelle. Les tueurs d'âme dans une tribu de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, 20.
- MÉTAIS P., 1956, *Mariage et équilibre social dans les sociétés primitives*, Paris, Imprimerie Nationale.
- MILLET M., 2004, *Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie, précédé de la guerre d'Ataï, récit kanak*, Toulouse, Anacharsis.
- MOKADDEM H., 2005, *Ce souffle venu des ancêtres... L'œuvre politique de Jean-Marie Tjibaou*, Nouméa, Expressions.
- MOKADDEM H., 2010, *Anthropologie politique de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Constitution et médiation des espaces publics insulaires*, thèse de doctorat en anthropologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- MUCKLE A., 2004, *Spectres of Violence in a Colonial Context : the Wars at Koné, Tipinjé and Hienghène, New Caledonia, 1917*, thèse de doctorat en histoire, Canberra, The Australian National University.
- MULJONO-LARUE F., 2001, *La communauté javanaise en Nouvelle-Calédonie, 1950-2000. Phénomènes d'acculturation et d'intégration*, mémoire de DEA, Paris, INALCO.
- MWÀ VÉÉ, 2003, *À la recherche des savoirs kanak*, 40 (dossier complet).
- MWÀ VÉÉ, 2005, *Du patrimoine immatériel aux archives kanak*, 50 (dossier complet).
- NAEPELS M., 1997, « Il a tué les chefs et les hommes ». L'anthropologie, la colonisation et le changement social en Nouvelle-Calédonie, *Terrain*, 28, 44-58.
- NAEPELS M., 1998, *Histoires de terres kanakes*, Paris, Belin, Collection « Socio-Histoires ».
- NAEPELS M., 2003, Savoir, transmettre, enquêter. Quelques remarques sur le « patrimoine oral » et la recherche en sciences sociales, *Mwà Vée*, 40, 13-15.
- NAEPELS M., 2010a, Les enjeux du changement social en Nouvelle-Calédonie, in FAUGÈRE E., MERLE I., (dir.), 2010, *La Nouvelle-Calédonie vers un destin commun ?*, Paris, Karthala, Collection « Karapaa », 245-258.
- NAEPELS M., 2010b, Le devenir colonial d'une chefferie kanake (Houaïlou, Nouvelle-Calédonie), *Annales HSS*, 4, 913-943.
- NAEPELS M., SALOMON C., (dir.), 2007, *Terrains et destins de Maurice Leenhardt*, Paris, Éditions de l'EHESS, Collection « Cahiers de l'Homme ».
- NEUMANN K., 1992, *Not the Way It Really Was. Constructing the Tolai Past*, Honolulu, University of Hawaii Press, Collection « Pacific Islands Monograph Series », 10.
- PIHAMA L., 2005, Asserting Indigenous Theories of Change, in BARKER J., (ed.), *Sovereignty Matters. Locations of Contestation and Possibility in Indigenous Struggles for Self-Determination*, Lincoln, University of Nebraska Press, 191-210.
- PELS P., 1999, Professions of Duplexity. A Prehistory of Ethical Codes in Anthropology, *Current Anthropology*, 40, 2, 101-136.
- RETTIG I., 2006, *La communauté wallisienne et futunienne en Nouvelle-Calédonie. Facteurs de production et usages localisés*, mémoire de DEA en anthropologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- SABOURIN E., TYUIENON R., 2007, Produits, monnaie et bingo : les marchés ruraux en Nouvelle-Calédonie, entre échange et réciprocité, *Revue du Mauss*, 29, 301-327.
- SAÏD E., 2005 (1978), *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.

- SALAÛN M., 2005a, *L'école indigène. Nouvelle-Calédonie, 1885-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- SALAÛN M., 2005b, De la mentalité primitive au choc des cultures. L'échec scolaire kanak et son étiole : état des lieux (communs), in FILLOL V., VERNAUDON J., (dir.), *Stéréotypes et représentations en Océanie*, Nouméa, Corail-Grain de Sable, 129-144.
- SALAÛN M., VERNAUDON J., 2009, La citoyenneté comme horizon : destin commun, demande sociale et décolonisation de l'école en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui, *Anthropologie et Sociétés*, 33, 2, 63-80.
- SALOMON C., 2000, Les femmes kanakes face aux violences sexuelles et domestiques : le tournant judiciaire des années 1990, *Le Journal des Anthropologues*, 82, 287-307.
- SAUSSOL A., 1979, *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes-Musée de l'Homme.
- SHINEBERG D., 1967, *They Came for Sandalwood. A Study of the Sandalwood Trade in the South-West Pacific*, Melbourne, Melbourne University Press.
- SMITH L.T., 1999, *Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous Peoples*, London-Dunedin, Zed Books-University of Otago Press.
- SORIANO E., 2001, *Une trajectoire du politique en Mélanésie. Construction identitaire et formation d'un personnel politique. L'exemple kanak de Nouvelle-Calédonie*, thèse de doctorat en science politique, Montpellier, Université Montpellier I.
- SPENCER M., WARD A., CONNELL J., (dir.), 1989, *Nouvelle-Calédonie : essais sur le colonialisme et la dépendance*, Paris, l'Harmattan.
- TABUTAULAKA T.T., 1997, I Am Not a Stupid Native ! Decolonising Images and Imagination in Solomon Islands, in DENOON D., (dir.) *Emerging from Empire ? Decolonisation in the Pacific*, Canberra, Australian National University, 165-171.
- TEAIWA T., 2001, Lo(o)sing the Edge, *The Contemporary Pacific*, 13, 343-357.
- TERRIER C., 2003, *La colonisation de peuplement libre en Nouvelle-Calédonie (1889-1909)*, thèse de doctorat en histoire, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie.
- TERRIER C., 2004, Quêtes identitaires, citoyenneté calédonienne et histoire, *Mwà Vée*, 44, 5-9.
- TERRIER C., 2007, Problèmes et perspectives pédagogiques liés aux questions de la périodisation de l'histoire océanienne à travers l'exemple néo-calédonien, in ANGLEVIEL F., (dir.), *Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Approches croisées*, Paris, Les Indes Savantes, 19-44.
- THIESSE A.M., 2010, *Faire les Français. Quelle identité nationale ?*, Paris, Stock.
- THOMAS N., 1994, *Colonialism culture. Anthropology, Travel and Government*, Princeton University Press.
- TJIBAOU J.M., 1996, *La présence Kanak*, Paris, Odile Jacob.
- TRASK H.K., 1991, Native and Anthropologists : the Colonial Struggle, *The Contemporary Pacific*, 3, 59-167.
- TRÉPIED B., 2007, *Politique et relations coloniales en Nouvelle-Calédonie. Ethnographie historique de la commune de Koné*, thèse de doctorat en anthropologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- TRÉPIED B., 2010, *Une mairie dans la France coloniale. Koné, Nouvelle-Calédonie*, Paris, Karthala, Recherches Internationales.
- VANMAI J., 2000, *Centenaire de la présence vietnamienne en Nouvelle-Calédonie, 1891-1991*, Nouméa, CTRDP.
- WHITE G.M., LINDSTROM L., (dir.), 1994, *Culture, Kastom, Tradition : Developing Cultural Policy in Melanesia*, Suva, University of South Pacific.

- WITTSERSHEIM E., 2006, *Des sociétés dans l'État. Anthropologie et situations postcoloniales en Mélanésie*, Paris, Aux Lieux d'Être.
- WOUDJO L., 2004, L'approche romantique de l'histoire face à l'approche scientifique de l'histoire, *Mwà Vée*, 44, 14-20.